

La guerre en Ukraine, crise majeure du « troisième âge nucléaire »

Élise Vincent (service international)

ANALYSE

C'est dans une mise en scène soignée, depuis un porte-hélicoptères amphibie, à Toulon, avec le mont Faron en toile de fond, que le chef de l'Etat a choisi, le 9 novembre, de préciser solennellement son appréciation de la doctrine française de dissuasion au regard de la guerre en Ukraine. Un ajustement jugé nécessaire, notamment par son entourage, après ses propos ambigus tenus sur France 2, le 12 octobre, lorsqu'il avait laissé entendre que l'emploi d'une arme nucléaire en Ukraine ou dans une région proche n'appellerait pas de réponse nucléaire de la France.

Même si d'aucuns considèrent que ce jour-là, le président de la République a résumé ce que beaucoup de spécialistes occidentaux pensent tout bas, M. Macron a opté, ce 9 novembre, pour ce qui ressemble fort à un rectificatif, via un retour à sa position d'avant-guerre. Celle qu'il avait développée, en février 2020, lors de son seul discours sur la dissuasion, qui sert de référence doctrinale. « *Aujourd'hui plus encore qu'hier, les intérêts vitaux de la France ont une dimension européenne* », a ainsi insisté le chef de l'Etat, alors que c'est cette dimension européenne qui semblait avoir été remise en cause, mi-octobre, déstabilisant nombre d'alliés.

Au-delà des subtilités sémantiques qui peuvent échapper au grand public, cet épisode est venu remettre en lumière l'un des aspects les plus vertigineux de cette guerre en Ukraine, même si de nombreux experts le relativisent : sa forte dimension nucléaire. Une dimension avant tout déclaratoire côté russe et attisée par le prisme des réseaux sociaux. Au point de conférer au conflit ukrainien le statut de « *crise la plus grave du troisième âge nucléaire* », selon Dominique Mongin, historien spécialiste des questions de dissuasion, enseignant à l'Ecole normale supérieure (ENS Ulm) et auteur d'une *Histoire de la dissuasion nucléaire depuis la seconde guerre mondiale* (Archipoche, 2021). Un conflit sous-tendu par la hantise de son débordement hors du territoire ukrainien, comme l'a montré la tension autour du missile antiaérien qui a tué deux personnes en Pologne, le 15 novembre.

Le « troisième âge nucléaire », c'est cette période qui a démarré au début du XXI^e siècle, et suscitée par l'évolution du comportement de plusieurs régimes autoritaires. Une période au cours de laquelle d'autres puissances nucléaires se sont affirmées, telles la Chine, l'Inde, le Pakistan et la Corée du Nord. Auparavant, on se bornait à parler de « premier âge nucléaire » pour la période allant de la bombe sur Hiroshima, le 6 août 1945, à la dernière partie de la guerre froide, puis de « deuxième âge nucléaire » pour toute la période ayant suivi la chute du mur de Berlin, en 1989, marquée par les politiques de désarmement et de réduction des arsenaux.

Or si le recadrage de M. Macron sur la dissuasion française est apparu nécessaire à son entourage, c'est aussi parce que la guerre en Ukraine comporte des spécificités qu'il était difficile d'éluder sur la durée. La première est sa temporalité. Le conflit ukrainien est désormais clairement une guerre longue. « *C'est la crise nucléaire stratégique la plus longue depuis la crise des euromissiles [de décembre 1979 à décembre 1987]* », insiste M. Mongin, qui s'est exercé à classer par catégories toutes les « crises » nucléaires depuis 1946 et rappelle que le conflit ukrainien a démarré en 2014, avec l'annexion de la Crimée.

« Ere de piraterie stratégique »

La seconde spécificité du conflit ukrainien réside dans l'usage inédit de la dissuasion par Vladimir Poutine : une stratégie de « dissuasion offensive ». C'est-à-dire l'agitation de la menace nucléaire pour parvenir à un objectif militaire, en l'occurrence s'emparer du territoire

ukrainien. Soit un retournement complet de la façon dont l'arme nucléaire était jusqu'ici considérée par ses promoteurs, qui y voyaient le meilleur moyen d'éviter les guerres. Délicat, dans ce contexte, pour le président français – y compris dans un souci de désescalade ou pour rassurer l'opinion, comme l'a suggéré l'Elysée après coup – de laisser en suspens ses déclarations de mi-octobre.

La troisième spécificité de la guerre en Ukraine est sa dimension « hybride ». Son mélange de sanglante guerre de tranchées associée à un usage possiblement débridé du cyber ou du sabotage d'infrastructures civiles majeures. Or ce « *couplage avec la dissuasion offensive est un vrai tournant* », estime encore M. Mongin. Et ce, parce que l'hybridité des actions conduites complique de facto l'appréciation de l'atteinte aux « intérêts vitaux » qui, eux-mêmes, définissaient jusque-là les cas relativement limités où le tabou de l'emploi de l'arme nucléaire pouvait être brisé, donc être envisagé par la France.

La dissuasion n'est évidemment pas seulement une affaire de déclarations. Un certain nombre d'indicateurs laissent à penser que la France a, ou a pu, depuis le début de la guerre, déployer en mer deux, voire trois sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) pour assurer la dissuasion nucléaire, contre un seul en temps normal : une première depuis les années 1970. La Russie, de son côté, a émis une série de signaux laissant entendre qu'elle était prête à passer de la parole aux actes. Comme très récemment, le 12 octobre, avec le déploiement ostensible de bombardiers stratégiques en Biélorussie.

Le troisième âge nucléaire sera « *une ère de piraterie stratégique* », prédisait en son temps Thérèse Delpech, figure de la recherche sur les questions de dissuasion, dans un ouvrage posthume, paru en 2013 (*La Dissuasion nucléaire au XXI^e siècle*, Odile Jacob). Cette nouvelle ère, ajoutait-elle, serait marquée à la fois par « *l'absence de règle* », « *la tromperie* » et « *la difficulté à entretenir des stratégies efficaces de dissuasion* ». Or, face à ce changement, « *les acteurs traditionnels (...) sont mal préparés* », concluait-elle, sévère.